



EDITORIAL

[Editorial de Dominique Vernay](#)



ACTUALITES DES PÔLES DE COMPETITIVITE

[Labellisation de 67 pôles de compétitivité](#)



ACTUALITES DU PÔLE SYSTEM@TIC PARIS-REGION

[L'activité du Pôle](#)

[Les événements du Pôle](#)

[Le dossier de presse du Pôle](#)



LES THEMATIQUES DU PÔLE SYSTEM@TIC PARIS-REGION

[L'avancement des projets du Pôle](#)

[Zoom sur la thématique "Télécoms"](#)



L'AGENDA DU PÔLE SYSTEM@TIC PARIS-REGION

[Les prochains rendez-vous du Pôle](#)

5

EDITORIAL



Dominique Vernay

Chers Amis,

Le Gouvernement a communiqué le 12 juillet 2005 le résultat de l'appel à projet relatif au pôle de compétitivité ; SYSTEM@TIC PARIS-REGION a été labellisé en tant que « pôle mondial ».

L'annonce de cette excellente nouvelle me donne l'occasion de féliciter et remercier tous les contributeurs à ce projet.

Cette réussite est avant tout celle de l'équipe d'industriels et de chercheurs qui s'est mobilisée d'abord pour répondre à l'appel à projet puis pour lancer effectivement le pôle. C'est aussi celle des représentants de la Région Ile-de-France, des départements et des collectivités locales qui nous ont apporté soutien et conseils et qui ont financé l'équipe d'Opticsvalley dont la contribution déterminante est reconnue de tous.

Comme vous l'avez compris, la sélection de notre projet de Pôle n'est qu'une première étape, nous en avons plusieurs à franchir pour que SYSTEM@TIC PARIS-REGION ait une existence réelle, la première d'entre elles étant de finaliser les projets pour les soumettre aux services de l'Etat et de la Région.

La labellisation du Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION marque le début d'une ouverture au service de la compétitivité des entreprises par l'innovation, de l'emploi, du développement économique et de l'attractivité de la Région Ile-de-France. Je suis persuadé que nous saurons tous nous mobiliser pour relever le défi comme nous avons su le faire lors de la phase de préparation ; industriels, laboratoires académiques, organismes de formation et organismes d'animation économique avec le support actif de l'Etat, la Région, les départements franciliens et les collectivités locales.

Nous appartenons dorénavant toutes et tous à la communauté du Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION. Nous allons mettre en place des outils d'animation et d'information qui auront pour objectif premier de souder cette communauté. Cette lettre est l'un de ces outils de liaison : n'hésitez pas à nous faire remonter vos critiques, remarques et suggestions.

A toutes et tous, je renouvelle mes remerciements et souhaite d'excellentes vacances d'été.

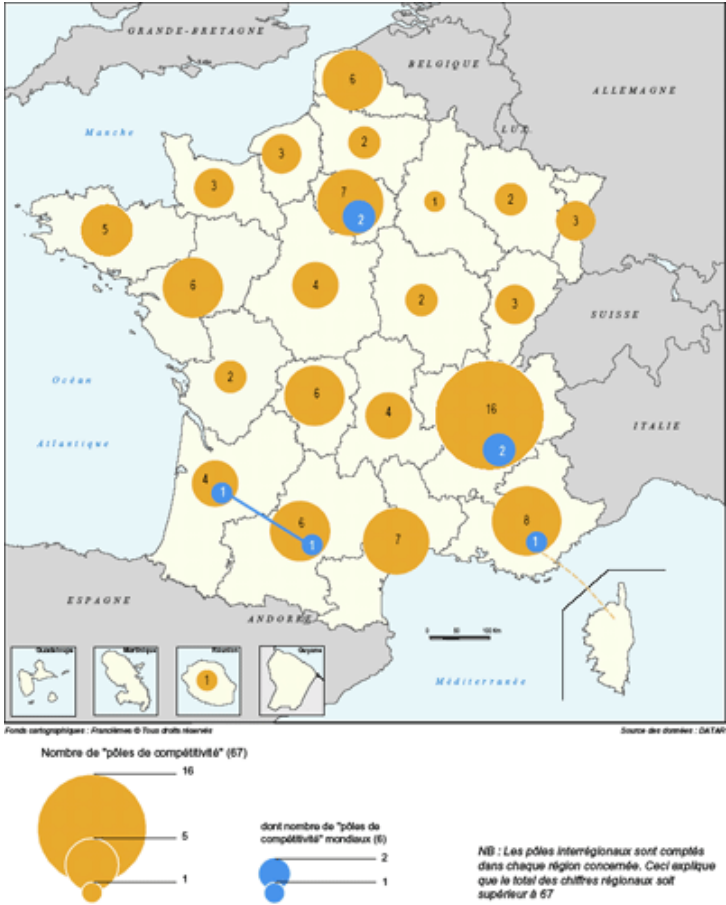
En comptant sur votre collaboration et votre énergie à la rentrée pour la réussite de notre Pôle,

Je vous prie de croire, Chers Amis, en mes sentiments les meilleurs.

Dominique Vernay
Président du Core Group du Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION,
Directeur Technique du Groupe Thales

Labellisation de 67 pôles de compétitivité

Le CIADT du 12 juillet 2005 a décidé de faire bénéficier **67 projets du label "Pôle de compétitivité"** sur les 105 dossiers de candidatures déposés le 28 février dernier.



La carte des pôles labellisés (source : DATAR - Observatoire des Territoires)

Parmi ces projets, le CIADT en distingue **six dits « mondiaux »**, dont le Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION, au vu de leur importance pour la lisibilité de l'industrie française à l'international, de leur poids dans la compétition économique mondiale et du nombre de leurs chercheurs supérieur à 5000.

INITITULES	REGIONS CONCERNEES	ACTIVITES
SOLUTIONS COMMUNICANTES ET SECURISEES	Provence - Alpes - Côte d'Azur	Matériels et logiciels pour les télécommunications
LYONBIOPOLE	Rhône-Alpes	Virologie
SYSTEM@TIC PARIS-REGION	Ile-de-France	Logiciels et systèmes complexes
MINALOGIC	Rhône-Alpes	Nanotechnologies
AERONAUTIQUE, ESPACE, SYSTEMES	Aquitaine, Midi-Pyrénées	Aéronautique et systèmes embarqués
MEDITECH SANTE	Ile-de-France	Santé, notamment infectiologie et cancer

Les six pôles mondiaux labellisés par le CIADT du 12 juillet 2005

L'accompagnement financier des pôles de compétitivité : 1,5 milliard € sur trois ans

Le CIADT du 14 septembre 2004 avait décidé de dégager des crédits d'intervention pour un montant total de concours de l'Etat, des agences nationales et de la Caisse de Dépôts et Consignations évalué à 750 M€ sur 3 ans.

Finalement, prenant acte depuis le 14 septembre 2004, de la création de l'agence nationale de la recherche (ANR), d'Oséo et de la future création de l'agence de l'innovation industrielle (AII), ainsi que de la qualité des projets de pôles présentés, le CIADT a décidé de mobiliser ces agences pour porter l'enveloppe totale dédiée au financement des pôles de compétitivité à un **minimum de 1,5 milliard d'euros sur 3 ans** (400 M€ de crédits d'intervention, 800 M€ des agences et de la Caisse des Dépôts, 300 M€ d'exonérations et d'allègements de charges).

La politique des pôles de compétitivité bénéficie de la mise en place par le Gouvernement de trois structures publiques destinées à renforcer respectivement :

- l'engagement de la recherche publique dans des programmes favorisant les partenariats entre laboratoires publics et laboratoires d'entreprises, contribuant aux transferts technologiques des résultats de la recherche publique vers le monde économique (Agence Nationale de la Recherche) ;
- le développement de la R &D, dans le cadre d'appels à projets mettant en oeuvre de grands programmes de développement à parité avec les financements privés (Agence de l'Innovation Industrielle) ;
- le soutien particulier aux PME (Groupe Oséo).

Le CIADT a ainsi décidé que les engagements respectifs des agences (ANR, AII, OSEO), ainsi que de la Caisse des Dépôts, concernant leur intervention préférentielle en direction des pôles de compétitivité donneront lieu à l'élaboration dans les plus brefs délais de conventions particulières avec l'Etat.

Les exonérations fiscales et allègements de charges : 300M€ sur 3 ans

Au terme de l'article 24 de la loi de finances pour 2005, les entreprises qui participent à un projet de recherche et développement agréé par les services de l'Etat et sont implantées dans une zone de R&D (zones, définies par le CIADT, où est concentré l'essentiel des moyens de R&D, bénéficient de deux types d'exonération :

- une exonération à 100 % d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés à raison des bénéfices réalisés au titre des trois premiers exercices ou périodes d'imposition bénéficiaires, puis une exonération de 50 % les deux exercices ou périodes suivants, dans la limite du plafond "de minimis" de l'union européenne (100.000,00 euros par période de 3 ans en glissement) ;
- une exonération de l'imposition forfaitaire annuelle (art. 223 septies du CGI) pendant une période maximale de 5 ans.
- Elles bénéficient également d'allègements (à hauteur de 50 % pour les PME et 25 % pour les grandes entreprises) des cotisations à la charge des employeurs au titre des assurances sociales, des allocations familiales, des accidents du travail et des maladies professionnelles pour la durée du projet de R&D et au maximum sur 6 ans. Cette exonération court à compter de la date d'agrément du projet de recherche et développement. Les cotisations exonérées sont celles qui sont dues pour les salariés participant aux projets de R&D agréés (chercheurs, techniciens, gestionnaires de projet, juristes en propriété industrielle et accords de technologie liés au projet, personnels chargés des tests). Les conditions précises d'agrément des projets et une première série de zonages seront déterminées d'ici fin octobre 2005.

Le montant des exonérations fiscales et allègement de charges est estimé à 300M€ sur 3 ans.

Les crédits d'animation : 12 M€ par an

Le CIADT a décidé de porter à 12 M€ par an l'enveloppe des crédits d'animation de l'Etat définie lors du CIADT du 14 septembre 2004 (l'abondement de l'enveloppe initiale est assuré à parité par la Datar (FNADT), le ministère de l'Industrie, le ministère de l'Agriculture, le ministère de la Défense et l'Agence nationale de la Recherche).

Récapitulatif général des aides destinées aux pôles de compétitivité en millions d'euros sur 3 ans

Sur 3 ans	Animation	Intervention	Total
Etat	33 M€	364,5 M€	397,5 M€
Organismes et Agences	3 M€	au moins 800 M€	au moins 800 M€
Total	36 M€	au moins 1164 M€	au moins 1200 M€
Exonérations et allègements de charges			300 M€
Total Général			au moins 1500 M€

L'accompagnement technique des pôles de compétitivité : des accompagnements sur mesure

Concernant les pôles de compétitivité mondiaux, Dominique **de Villepin** indique que "les six pôles qui sont aujourd'hui à la pointe de notre économie bénéficieront d'un traitement privilégié et spécifique :

- Ils disposeront d'équipes de suivi personnalisé, de procédures de traitement accélérées et de financements privilégiés comme ceux de l'agence pour l'innovation industrielle.

- Parmi les 3000 postes qui seront créés en 2006 dans la recherche, j'ai demandé au ministre de l'Education et au ministre de la Recherche d'en faire bénéficier en priorité les 6 pôles de compétitivité, afin de prendre en considération leurs besoins en recherche fondamentale et appliquée."

Chaque pôle bénéficiera du soutien technique et méthodologique de l'Etat à travers la mise en place d'une équipe dédiée, le groupe de travail interministériel (GTI) étant pour sa part chargé d'une mission générale d'accompagnement et de suivi des pôles labellisés. Le GTI sera également chargé de veiller au processus de labellisation de nouveaux pôles qui pourront voir le jour à l'avenir.

Une mission générale de pilotage et de suivi

Le GTI est chargé par le CIADT d'une mission d'accompagnement et de suivi des pôles labellisés. A ce titre, le GTI aura notamment une mission de facilitation des relations avec l'administration, suivi des pôles, évaluation, diffusion d'information et de bonnes pratiques, organisation de manifestations, renforcement des relations européennes et internationales. **Le GTI portera une attention particulière aux projets que le CIADT a spécifiquement distingués.**

Pour accomplir ces différentes tâches, il est nécessaire de compléter la représentation des ministères qui y seront associés, notamment par une présence renforcée du ministère de la santé et de la protection sociale et celle des ministères de l'intérieur, de l'emploi, de l'Equipement, le budget. De même, des représentants de l'Agence pour l'Innovation Industrielle, de l'Agence Nationale de la Recherche, du groupe des personnalités qualifiées et du haut responsable chargé de l'intelligence économique seront sollicités.

Un comité de coordination partenarial pour chaque pôle

Pour chaque pôle labellisé, le préfet de région concerné mettra en place un comité de coordination dédié : celui-ci comprendra les services déconcentrés des ministères les plus concernés, des représentants des agences (AII, ANR, Oséo-Anvar) et de la Caisse des Dépôts, le cas échéant, le recteur et les présidents d'universités, des représentants des collectivités territoriales concernées, et un correspondant du GTI. Ce comité sera organisé en un comité des financeurs et un comité scientifique qui aura plus spécifiquement en charge le suivi et l'évaluation technique des résultats du pôle.

Une circulaire aux préfets de région sera préparée avant le 31 juillet 2005 pour préciser les modalités concrètes de mise en place de ces comités de coordination. Ces comités de coordination prépareront pour chaque pôle un contrat cadre qui sera validé par un CIADT prévu à l'automne prochain et portera notamment sur :

- la définition et la gouvernance du pôle : membres du pôle, statut juridique, représentant légal, liste des organismes participants, procédures d'approbation des projets...
- la stratégie de développement économique du pôle et ses priorités
- une proposition de zonage R&D pour le dispositif d'exonération
- les modalités de suivi et d'évaluation du pôle

Les préfets des régions concernés mettront en place, en lien avec le GTI, les comités de coordination et prépareront les contrats cadres avec les responsables de la gouvernance des pôles labellisés ainsi que leurs principaux partenaires publics, au premier rang desquels les collectivités territoriales. Un CIADT se tiendra à l'automne 2005 pour valider les contrats cadres et les zonages proposés.

Afin d'inscrire la politique des pôles de compétitivité dans la durée, le CIADT a décidé que de nouvelles initiatives puissent s'exprimer à l'avenir : un nouvel appel à candidature sera ouvert dès la fin de l'année.

En savoir plus : <http://www.competitivite.gouv.fr>

[▲ sommaire](#)

ACTUALITES DU PÔLE SYSTEM@TIC PARIS-REGION

L'activité du Pôle

Le Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION a largement été sous le feu des projecteurs dès l'annonce du CIADT du 12 juillet dernier et de l'annonce de sa labellisation comme "pôle mondial". La plupart des médias ont consacré leurs colonnes aux pôles de compétitivité en général, à notre Pôle en particulier. Nous avons notamment recensé des parutions dans les supports suivants :

- "**Collectivités locales, élus de tous bords et chefs d'entreprises, un temps méfiants, se sont approprié le projet**"

Le Monde - 12 juillet 2005

- "**67 pôles de compétitivité labellisés par le Premier ministre**"

L'Usine Nouvelle - 12 juillet 2005

- "**System@Tic Paris-Region / Ile-de-France / Projet mondial**"

Les Echos - 12 juillet 2005

- "**15 projets d'envergure internationale**"

Les Echos - 13 juillet 2005

- "**Régions : la satisfaction l'emporte**"

Les Echos - 13 juillet 2005

- "**France offers subsidies to keep research groups at home**"

International Herald Tribune - 13 juillet 2005

- "**France identifies six target areas for growth**"

Financial Times - 13 juillet 2005

- "**Trois projets mondiaux en Ile-de-France**"

L'Humanité - 13 juillet 2005

- "**La France extra-pôle**"

Libération - 13 juillet 2005

- "**La nouvelle carte de France de la compétitivité**"

L'Expansion.com - 13 juillet 2005

- "**Ile-de-France : attirer les chercheurs du monde entier**"

La Tribune - 13 juillet 2005

[▲ sommaire](#)

Les événements du Pôle

Parmi les événements marquants du Pôle, figure ce mois-ci la visite de Nicolas **Sarkozy**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, qui est venu le 12 juillet dernier sur le site de Genopole à Evry, à l'issue de la réunion du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIADT) consacré à la labellisation des pôles de compétitivité.



Après une brève visite de Genopole, Nicolas **Sarkozy** est intervenu au Génocentre (Centre de conférence international) pour prendre la parole et rencontrer les acteurs des deux pôles dits "mondiaux" en Ile-de-France : SYSTEM@TIC PARIS-REGION et MEDITECH SANTE



De gauche à droite : Pierre **Lasbordes**, député de l'Essonne, François **Lamy**, Président de la CAPS, Thierry **Mandon**, Vice-président du Conseil Général de l'Essonne et Président de Génopole, Michel **Berson**, Président du Conseil Général de l'Essonne, Nicolas **Sarkozy** et Bernard **Fragneau**, Préfet de l'Essonne



Plus de 300 acteurs et partenaires des deux pôles ont pu être présents lors de cette rencontre, suivie d'un cocktail offert par Génopole



De gauche à droite : Pierre **Lasbordes**, député de l'Essonne, Michel **Berson**, Président du Conseil Général de l'Essonne et Maurice **Klein**, Directeur Général du Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION

[▲ sommaire](#)

Le dossier de presse du Pôle

Quelle est la finalité du Pôle ? Que sont les systèmes complexes ? Quel est le positionnement stratégique du Pôle ? Quels sont les acteurs-clés du Pôle ? Quels sont, à ce jour, les projets de R&D du Pôle ? Quels sont la gouvernance et le pilotage du Pôle ? Autant de questions auxquelles sont apportées des réponses claires, succinctes et réactualisées, réunies dans un **document régulièrement enrichi** disponible sur le site du Pôle à l'adresse suivante : www.systematic-paris-region.org.

[▲ sommaire](#)

LES THEMATIQUES DU PÔLE SYSTEM@TIC PARIS-REGION

L'avancement des projets du Pôle

Le 8 juillet dernier, le Core Group recevait dans les locaux de France Telecom R&D à Issy-les-Moulineaux, les responsables des Groupes Thématiques ainsi que les coordinateurs et acteurs des projets pour auditionner 11 des 13 projets du Pôle.

♦ Le **Groupe Thématique Télécoms**, animé par Gary **Donnan** (Alcatel) et Christiane **Schwartz** (France Télécom). Présentation des projets **CARRIOCAS** et **CASSIOPEE** par leurs coordinateurs : Alain **Carenco** d'Alcatel CIT et Lionel **Thual** de France Télécom R&D. A suivi la présentation du projet **USRI** par Gilles **Desoblin** d'Alcatel, pour finir avec le projet **Urbanisme et radio-communications** représenté par Bertrand **Demotes-Mainard** de Thales.

♦ Le **Groupe Thématique Outils numériques**, animé par Gérard **Roucairol** (Bull), a fait l'objet d'une très courte présentation portant sur le positionnement des projets de la thématique dans la dynamique du Pôle. Se sont ensuite présentés les projets **Usine numérique**, coordonné par Bernard **Boime** de EADS, **IOLS**, Infrastructures et Outils Logiciels pour la Simulation, coordonné par Arnaud **Salomon** et Patrick **Declairieux** de CS Communication & Systèmes, **FAME2** coordonné par Claude **Camozzi** de Bull et **Usine logicielle**, projet coordonné par Serge **Salicki** de Thales Research & Technology.

♦ Le **Groupe Thématique Sécurité et Défense**, animé par Dominique **Potier** de Thales a fait l'objet d'une courte présentation. Dominique **Potier** a en effet rappelé que seuls les projets les plus aboutis de sa thématique faisaient l'objet d'une présentation devant le Core Group. En effet, **Teraflopp Embarqué**, en pleine maturation, sera présenté ultérieurement. Se sont donc présentés : **Sécurité des Infrastructures critiques**, coordonné par Jean-Luc **Zolesio** de Thales et **Plates-Formes de Confiance**, projet présenté par Alain **Filée** et Anne **Schroeder** de Bull.

♦ Le **Groupe Thématique Automobile et Transports** animé par Christian **Balle** (Renault) a présenté son projet : Num@tec Automotive (coordonné par Christian **Balle** et Xavier **Apolinarski** du CEA-LIST).

Il est clairement ressorti de cette journée d'audition que la valeur ajoutée de notre Pôle réside dans l'intégration des technologies et la maîtrise des architectures complexes, ainsi que la transversalité des projets de R&D.

[▲ sommaire](#)

Zoom sur la thématique " Télécoms "



Les télécommunications et l'informatique sont omniprésentes dans la vie professionnelle et privée des individus, aussi bien en situation fixe que mobile. Les logiciels sont au cœur des réseaux et des services de télécommunication multimédia intégrés.

La partie logicielle du développement des produits et services de télécoms est croissante : aujourd'hui, 80% des ingénieurs R&D d'Alcatel sont des ingénieurs logiciels. La Région Ile-de-France concentre la moitié des emplois de R&D des grands opérateurs de télécoms (France Telecom, etc) et des industriels (Alcatel, Motorola, Sagem, etc), soit 18 000 emplois. Le marché des équipements de télécommunication dépasse les 48,1 milliards d'euros en Europe.

Les moyens d'accès se multiplient, les terminaux se diversifient, les applications sont foisonnantes. On constate que les besoins en débit croissent régulièrement et qu'Internet devient un support majeur. Les usagers exigent de maîtriser leurs communications avec des critères de qualité, de coût et de simplicité qui sont un défi permanent pour les équipementiers comme pour les opérateurs.

"Aujourd'hui, le constat est le suivant : nous sommes témoins de plusieurs types de convergences : convergence des données avec le multimédia, des télécommunications avec les réseaux IP, et des technologies qui supportent les échanges de données fixes et mobiles" précise Gary **Donnan**, Directeur d'Alcatel Recherche & Innovation, et Responsable du Groupe thématique "Télécoms" du Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION.

"En parallèle de ces convergences, on assiste à l'évolution des usages : les utilisateurs, privés et professionnels, veulent des données plus riches, plus interactives, de type multimédia ; ils veulent aussi la mobilité, pouvoir utiliser leurs terminaux en toute situation et tous lieux".

Cette nouvelle donne agrège informatique, télécoms et multimédia, "secteurs liés, mais pas très proches, qui fusionnent aujourd'hui, et aucun industriel n'a le monopole sur cette évolution, les conditions actuelles sont donc très favorables à la mise en place de consortia de spécialistes et d'intégrateurs tels que le Pôle le propose" ajoute Gary **Donnan**.

Dans ce contexte, le Groupe thématique "Télécoms" propose quatre projets qui ont été bâtis dans une première phase pour répondre à ces défis et apporter des solutions indispensables au développement des industries étroitement liées des télécoms et des logiciels :

"Construire et expérimenter en Ile-de-France l'outil de calcul distribué le plus performant du monde", tel est l'objet de deux des quatre projets du groupe thématique "Télécoms" : **CARRIOCAS** et **CASSIOPEE**.

➤ **CARRIOCAS** (CALcul Réparti sur Réseau Internet Optique à Capacité Surmultipliée) est le projet coordonné par Alain **Carenco** d'Alcatel CIT. En pratique, il s'agit de développer un réseau coeur à fibre optique à ultra haut-débit (40 Gbit/s) dépassant les offres commerciales actuelles limitées généralement à 2,5 Gbit/s en proposant des accès à très haut-débit (10 Gbit/s Ethernet et plus). Cette prouesse technique permettra de répondre à de multiples demandes en gros moyens de calculs et en traitement en temps réel de gros volumes de données exprimés par les laboratoires industriels et les opérateurs de service.

Les applications de ces projets sont diverses comme par exemple la simulation numérique interactive ou la réalité virtuelle. Développer de façon plus rationnelle et plus économique des prototypes (industrie aéronautique ou automobile), simuler des risques naturels (prédiction des tremblements de terre) sont des exemples concrets. Pour cela il faut faire appel à des calculateurs de plus en plus puissants (grappe de petits calculateurs ou supers calculateurs Teraflop) et manipuler d'énormes masses de données. Ces outils étant répartis sur des sites distants, le très haut débit est nécessaire pour traiter ces informations.

Dans le secteur médical, ces calculateurs de puissance permettront l'analyse de molécules nécessaire à la mise au point de nouveaux traitements. "Il ne s'agit bien sûr que d'un exemple d'usage spécifique d'une technologie générique, mais cette application pourrait faire l'objet d'un jumelage technologique avec le pôle MediTech Santé, second pôle en Ile-de-France avec SYSTEM@TIC PARIS-REGION, à être labellisé "pôle de compétitivité mondial". Car MediTech Santé a besoin de ce genre d'outils ultra performants et les PME de biotechnologies ne peuvent s'équiper d'outils aussi onéreux."

➤ **CASSIOPEE** (CALcul Simultané Sur Internet OPTique Extra-large bandE) est le projet coordonné par Lionel **Thual** de France Telecom R&D. Cette expérimentation/démonstrateur s'inscrit en coopération directe et en synergie avec le projet CARRIOCAS : les objectifs viseront à tester les technologies et les services réseaux qui auront été développés par CARRIOCAS. En effet, il s'agit de conduire sur 3 ans une expérimentation pilote des services réseaux ultra haut-débit.

Ces deux projets, comme les suivants, rassemblent des acteurs de l'industrie et de la recherche afin de créer un maillage fort et coopératif à l'échelon régional. Les principaux acteurs de ces projets sont : Alcatel, Bull, EDF, France Telecom, GIE Alcatel-Thales III-V Lab, Renault, CGG, HP, Atos Origin, Aevix Systems, Draka Comteq, Kyla, N2N Soft, MEDIT, GridXpert, le CEA Teratec, le CEA List, le CNRS / LPN, l'Ecole Centrale Paris, le GET, l'IEF, l'INRIA, l'INT, Supélec, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Université Paris-Sud 11.

➤ **USAGES,SERVICSETRADIOINTEGRES** est le projet coordonné par Gilles **Desoblin** d'Alcatel. Le projet USRI s'est fixé deux objectifs principaux à atteindre dans les trois à quatre prochaines années :

1. Concevoir, développer et intégrer des solutions, aux différents niveaux de la chaîne de valeur (au niveau des applications, des terminaux, des services et des réseaux), facilitant l'usage par différentes communautés d'utilisateurs, des systèmes complexes et hétérogènes de communication IP haut débit
2. Démontrer de manière incrémentale, sur des sites pilotes, les solutions expérimentales de télécommunications par la mise en place d'expérimentations d'usage des services intégrés et d'applications logicielles interactives. Ces expérimentations portent notamment sur le bureau mobile appliqué au médecin généraliste en visite chez ses patients et sur une solution de télésurveillance des personnes âgées ou à risque (cardiaques, diabétiques?). Ces exemples génériques pourraient être développés en partenariat avec MediTech.

Les principaux acteurs de ce projet sont : Alcatel, France Telecom, Motorola Labs, Sagem, Thales, Archos, Atos Origin, N2N Soft, New Phenix, Pragmadev, Vecsys, le CEA, le CNRS, ECIME, l'ENSEA, ETIS, le GET, l'IEF, l'INRIA, Supélec, l'Université de Cergy-Pontoise, l'Université Paris-Sud 11, ADISE.

➤ **URBANISMEDES RADIO-COMMUNICATIONS** est le projet coordonné par Bertrand **Demotes-Mainard** de Thales. L'utilisateur est confronté à un nombre croissant de standards de télécommunications et recherche simplicité et performance. De son côté, l'opérateur doit lui donner satisfaction par des services garantis, en respectant la législation et l'environnement. Pour leur part, les pouvoirs publics doivent gérer au mieux les ressources communes (environnement électromagnétique, visuel et sonore) en situation normale mais aussi en période de crise. Aussi, pour faire face à la rareté des ressources spectrales et aux difficultés de déploiement des réseaux radio, une approche innovante est proposée qui fait l'objet de ce projet, permettant une utilisation dynamique et opportuniste, mais contrôlée, du spectre des fréquences inutilisées, en complément de l'approche d'allocation statique actuelle du spectre (usage adapté aux circonstances).

Le succès d'un tel projet repose avant tout sur la collaboration entre les principaux acteurs : opérateurs, utilisateurs, fournisseurs de service, fabricants, vendeurs et régulateurs, sans laquelle il ne sera pas possible de construire la vision adéquate. Ces acteurs sont tous présents en Ile-de-France, ce qui offre donc le meilleur contexte pour assurer le succès de cet ambitieux projet.

Les principaux acteurs de ce projet sont : Alcatel, France Telecom, la RATP, TDF, Motorola, Thales, Comsis, Cril Telecom Software, Py Automation, Sequans Communications, l'ENST, l'ENSTA, le GET, l'INT, Supélec, l'Université de Cergy-Pontoise, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Pour conclure, nous avons demandé à Gary **Donnan** de nous préciser pourquoi et comment Alcatel s'implique dans le Pôle, en particulier au niveau du Groupe thématique "Télécoms" :

"Aujourd'hui, aucune entreprise au monde n'est capable de résoudre seule les problématiques de convergence et d'évolutions technologiques. Pour y parvenir, il faut conjuguer expériences et compétences, c'est ce que SYSTEM@TIC PARIS-REGION propose en réunissant les compétences des PME sur des technologies précises, les compétences des industriels comme Alcatel, acteur reconnu dans le domaine de l'intégration et de l'ingénierie des grands systèmes, et les compétences des partenaires académiques (universités, écoles, etc). Grâce au Pôle, nous disposons de capacités importantes qui vont permettre d'accélérer la mise sur le marché de solutions innovantes, et de développer un écosystème technologique réactif et mieux armé pour faire face aux futurs enjeux et ce dans un délai réduit."

 **Contact : Gary Donnan**

Directeur Alcatel Recherche & Innovation France

Tél. : 01 69 63 12 06

gary.donnan@alcatel.fr

 [sommaire](#)

L'AGENDA DU PÔLE SYSTEM@TIC PARIS-REGION

Les prochains rendez-vous du Pôle

➔ 7 septembre 2005 : Rencontre internationale de Maîtrise d'oeuvre urbaine : "Pôles de haute compétitivité scientifique et développement urbain : Quelles interactions ? Quelles dynamiques de territoire ? Pour qui ?"



Rencontre organisée avec la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

Une rencontre internationale en 4 thèmes de réflexion :

- 1 - Valeurs : quelles valeurs président au développement des « clusters », pôles de haute compétitivité scientifique : histoire locale, concurrence économique, mise en réseau, etc
- 2 - Aménagement : quelle adéquation entre 'organisation urbaine' et 'performance' de ces pôles ? Quel aménagement mettre en oeuvre ? Quels sont les éléments déclenchant pour parler de pôles de haute compétitivité scientifique (taille, agglomération, offre universitaire, spécialisation, transports, etc) Quelles offres de sécurité ?
- 3 - Retombées : qui bénéficie de ces pôles (au plan local, régional, national) ?
- 4 - Gouvernance : quelles sont les décisions entraînant ?

Le 7 septembre 2005 de 10h30 à 16h30 à Ecole Polytechnique (Palaiseau)

Programme : 10h00-12h30 : expériences françaises et internationales - 12h30 : déjeuner et conférence de presse - 14h00-16h30 : tables rondes

Contact : Ateliers Internationaux de Maîtrise d'oeuvre Urbaine, Cergy-Pontoise, Ile de France - Tél. : 01.34.20.55.95 - ateliersete@free.fr

➔ 23 septembre 2005 : 1er Workshop CARROLL : premier bilan et perspectives de deux années de collaboration



Le CEA, l'INRIA et THALES ont mis en place en mars 2003 un programme commun de recherche dans le domaine de l'ingénierie logicielle et des technologies "middleware". Ce programme, appelé CARROLL, dont le comité de pilotage est présidé par Dominique Potier de Thales, unit les compétences et les forces des trois partenaires et est organisé autour de projets finalisés. Il entre dans le domaine couvert par SYSTEM@TIC PARIS REGION.

Après deux années de travail en collaboration, les partenaires de CARROLL vous proposent de participer à une journée de présentations et d'échange, qui aura lieu le 23 septembre 2005 à l'INSTN.

Cette journée débutera par une session, consacrée au bilan et aux perspectives du programme, à laquelle seront invités les partenaires actuels ou futurs de CARROLL. L'après-midi sera dédiée à des exposés plus techniques et présentera notamment le nouveau projet OpenMDD, plate-forme ouverte pour les technologies de l'ingénierie logicielle orientée modèles.

Le 23 septembre 2005, de 9h00 à 12h30, à l'INSTN (Centre du CEA Saclay - N306 - 91191 Gif sur Yvette) - Réponse à envoyer avant le 20 septembre 2005 à Bénédicte **Preuilh** au 01 57 77 89 83 - benedicte.preuilh@thalesgroup.com

 [sommaire](#)

System@tic Info est une publication du Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION

Directeur de la Publication : Dominique **Vernay**

Rédacteur en chef : Sylvain **Dorschner**

Réalisation : [Service animation](#) © **Opticsvalley** 2005

Pour écrire à la rédaction : contact@systematic-paris-region.org

© **Opticsvalley** 2005

Reproduction possible à des fins non commerciales, sous réserve d'autorisation de notre part.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 "Informatique, fichiers et liberté", nos abonnés ont la possibilité d'accéder aux informations les concernant et de les rectifier s'ils le jugent nécessaire.